

BASSE-COULAINÉ

INFORMATIONS



BULLETIN TRIMESTRIEL EDITE PAR LA MAIRIE DE BASSE-COULAINÉ
OCTOBRE 1988

LE MOT DU MAIRE

INFORMATIONS MUNICIPALES

LES PRINCIPES Chers Concitoyennes et Concitoyens de Basse Goulaine, 15 JUIN 1985

21 En mars 1985, je remerciais toutes celles et tous ceux qui m'avaient témoigné leur confiance en m'élisant Conseiller Général du tout nouveau Canton de Vertou Vignoble.

Laissez-moi vous dire aujourd'hui que le renouvellement de cette confiance dès le premier tour de scrutin, le 25 septembre dernier, me touche véritablement et me conforte dans mes responsabilités.

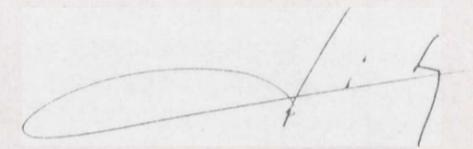
Je continuerai à oeuvrer avec le même enthousiasme, convaincu comme je l'ai été ces dernières années de l'importance du rôle, accru par la décentralisation, d'un Conseiller Général.

La pratique m'autorise à témoigner de la réelle complémentarité des mandats de Maire et d'Elu Départemental. Soyez assurés de la continuité de mon profond attachement à notre Commune et à ma fonction première.

La réalisation des grands projets avance, je ne citerai pour mémoire que la zone d'activités, le lycée ou la salle polyvalente.

D'autres se profilent à l'horizon, qu'il s'agisse d'une maison de retraite, d'un nouveau groupe scolaire ou de la concrétisation du jumelage.

Avec vous tous, Basse Goulaine est dynamique,
Avec mes Collègues du Conseil Municipal, je m'en félicite.



Serge POIGNANT
Maire de Basse Goulaine
Conseiller Général

LE JOURNAL DU MAIRIE

Cher Monsieur le Maire,

En mai 1988, le conseil municipal a décidé de...

Le conseil municipal a également décidé de...

SECTION D'INVESTISSEMENT

LES FINANCES COMMUNALES

Section de fonctionnement	6 514 410 F
Section d'investissement	1 775 000 F
TOTAL	8 289 410 F

INFORMATIONS MUNICIPALES

LES PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DEPUIS JUIN 1988

DATE	RECAPITULATIF	RECETTES	DEPENSES
24 JUIN 1988	1 288 100 F	1 288 100 F	1 288 100 F
9 SEPTEMBRE 1988	1 848 100 F	1 848 100 F	1 848 100 F

- Fixation de la participation aux dépenses d'équipements publics pour un lotissement aux "Onchères"
- Acquisition d'une superficie d' 1 ha 83 de terrain sise à "La Champagnère"
- Aliénation de l'ancienne ferme de la "Hardrie"
- Demande d'autorisation de réalisation d'un carrefour provisoire pour la 1ère tranche de la zone d'activités
- Approbation des conventions de transport scolaire
- Avis favorable sur la création d'un Syndicat Intercommunal "Loire & Goulaine"

- Désignation de deux délégués au Syndicat "Loire & Goulaine"
- Aliénation du sol d'assiette du Lycée de la "Hardrie"
- Avis favorable sur le principe de création d'un syndicat chargé des équipements sportifs du Lycée
- Aliénation des terrains de la 1ère tranche de la zone d'activités
- Concours de la Direction Départementale de l'Equipement pour la maîtrise d'oeuvre des travaux d'abords de la Salle Polyvalente et marché de reconduction pour ces travaux
- Dénomination de diverses voies
- Garantie d'emprunt à l'I.E.M. de la Grillonnais

Michel DROUET
Adjoint aux finances

LES FINANCES COMMUNALES

COMPTES ADMINISTRATIF 1987

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

- Denrées et fournitures	1 238 106,28 F
- frais de personnel	4 282 462,17 F
- Impôts et taxes	42 359,38 F
- Travaux et services extérieurs	1 851 169,02 F
- Participations et contingents	2 315 542,14 F
- Allocations - subventions	558 215,75 F
- Frais de gestion générale	558 615,59 F
- Frais financiers (intérêts emprunts)	1 025 682,10 F
- Charges antérieures	4 950,00 F
- Prélèvement pour dépenses d'investissement	2 931 000,00 F
TOTAL	14 808 102,43 F
EXCEDENT DE CLOTURE	1 496 587,17 F

RECETTES

- Produits de l'exploitation	1 425 821,84 F
- Produits domaniaux	94 433,98 F
- Produits financiers	20 727,81 F
- Recouvrements - subventions	1 284 472,31 F
- Dotations reçues de l'Etat	4 341 838,00 F
- Impôts indirects	381 547,26 F
- Impôts directs autres que contributions	39 052,00 F
- Contributions directes	6 800 216,00 F
- Produits exceptionnels	56,68 F
- Produits antérieurs	1 916 523,72 F
TOTAL	16 304 689,60 F

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

- Frais extraordinaires	175 000,00 F
- Remboursement d'emprunts (capital)	710 625,20 F
- Acquisitions de terrains, mobilier et matériel	2 403 987,75 F
- Travaux de bâtiments	1 180 251,39 F
- Travaux de voies et réseaux	1 541 331,15 F
- Dépôts et cautionnements versés	3 240,00 F
TOTAL	6 014 435,49 F
EXCEDENT DE CLOTURE	6 526 049,32 F

RECETTES

- Excédent d'investissement reporté	4 918 297,12 F
- Subventions d'équipement	110 449,20 F
- Prélèvement sur recettes de fonctionnement	2 931 000,00 F
- Fonds de compensation de la T.V.A.	666 558,00 F
- T.L.E. et participations	1 967 059,83 F
- Dotation Globale d'Equipement	201 646,00 F
- Produits des emprunts	1 250 000,00 F
- Aliénations de terrains	457 278,00 F
- Aliénations de matériel	32 980,00 F
- Facturation de travaux	1 400,00 F
- Aliénation de titres et valeurs	3 816,66 F
TOTAL	12 540 484,81 F

~~~~~

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les pourcentages des réalisations par rapport aux prévisions sont pour 1987 de :

- 92 % pour les dépenses
- 103 % pour les recettes

#### SECTION D'INVESTISSEMENT

L'**excédent** de l'année est de **6 526 049,32 F** mais il convient de prendre en compte les **restes à réaliser** dont le montant s'élève à **6 384 000 F** et qui représente les opérations en cours et en particulier les travaux dont la réalisation a débuté en 1987 et se poursuit en 1988 (Salle polyvalente pour la plus grosse part).

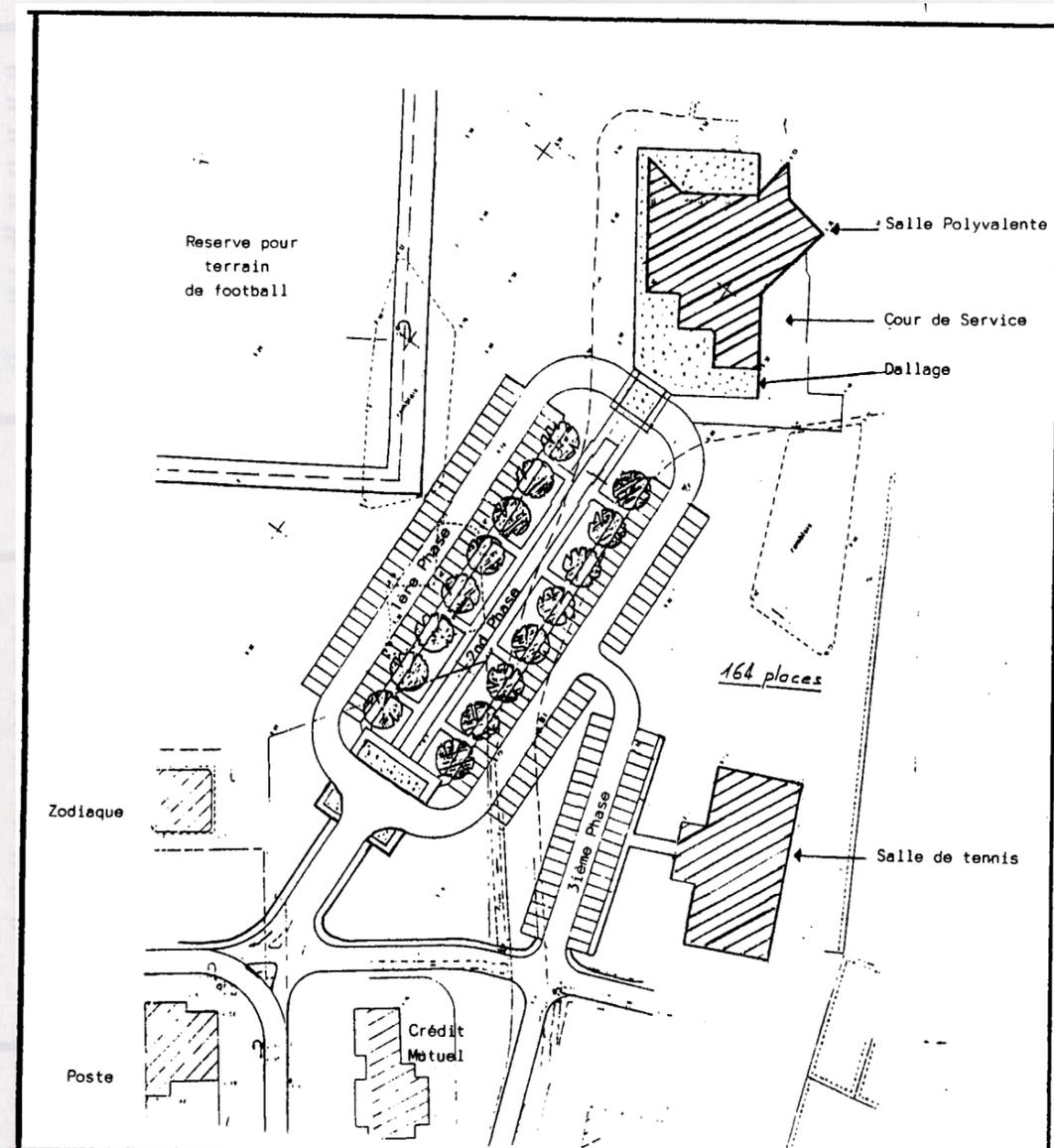
L'**excédent réel** est ainsi ramené à la somme de **142 049,32 F**

**Michel DROUET**  
Adjoint aux finances

~~~~~

URBANISME

ABORDS DE LA SALLE POLYVALENTE



Pour résumer très succinctement les phases d'intervention, en ce qui concerne les abords de la Salle Polyvalente (entre celle-ci et la zone Poste - Crédit Mutuel), elles se feront en trois temps, selon le plan ci-dessus, et pour des raisons de contraintes budgétaires :

- Phase 1 - Consiste à réaliser les principaux réseaux et la voirie principale, ainsi qu'un parking de 124 places. Achèvement des travaux prévu fin décembre.

- Phase 2 - Sera l'élaboration d'une esplanade paysagée à l'intérieur de la voirie principale, qui crée un bouclage.

- Phase 3 - Enfin ultérieurement nous verrons se réaliser, une voirie annexe face au tennis, et en bordure de cette voirie un deuxième parking d'une quarantaine de places.

Gils BLIN
Adjoint à l'Urbanisme

AFFAIRES SOCIALES

INFORMATION RETRAITE

BIENTOT LA RETRAITE

Vous savez sans doute que 3 ou 4 mois avant la date de votre retraite, vous devez faire votre demande en complétant l'imprimé "demande de retraite personnelle", ou si vous exercez une activité à temps partiel, "demande de retraite progressive". Ces imprimés sont à votre disposition dans nos centres informatisés, nos points d'accueil ou les mairies.

Notre conseil : déposer votre demande dans nos centres informatisés ou dans nos points d'accueil. Nos spécialistes de la retraite vous y attendent pour vous conseiller et vous aider dans vos démarches. En plus, ils peuvent authentifier les renseignements d'état civil mentionnés sur votre demande de retraite et ainsi vous éviter une démarche supplémentaire auprès de votre mairie. N'oubliez pas d'apporter votre livret de famille, vos papiers d'identité et votre carte d'immatriculation à la sécurité sociale.

Il existe sûrement un de nos centres informatisés ou de nos points d'accueil près de chez vous ou de votre travail ; renseignez-vous à propos des lieux et des horaires à votre mairie ou en téléphonant au 40.37.37.37

PENSEZ-Y ET FAITES LE SAVOIR AUTOUR DE VOUS : LA RETRAITE, CA SE PREPARE.

REVALORISATION DES RETRAITES AU 1ER JUILLET 1988

La revalorisation de votre retraite est automatique ; vous n'avez pas à la demander. Elle augmente de 1,3 %.

MINIMA :	Montants mensuels
retraite personnelle	
. point de départ avant le 1er avril 1983 (si vous avez au moins 60 trimestres d'assurance ou de régime général)	1 177,50 F
. point de départ à partir du 1er avril 1983 (si vous avez au moins 150 trimestres d'assurance au régime général)	2 646,89 F
pension de réversion	1 177,50 F
MAXIMA :	
retraite personnelle	5 055,00 F
pension de réversion	2 628,60 F
ALLOCATION VEUVAGE :	
la première année	2 533,00 F
la deuxième année	1 664,00 F
la troisième année et éventuellement pendant deux années supplémentaires si vous avez au moins 50 ans au moment du décès	1 268,00 F

COMPLEMENTS DE RETRAITE :

l'allocation supplémentaire du fonds national de solidarité	1 585,00 F
la majoration pour tierce personne	4 614,20 F

PLAFONDS DE RESSOURCES POUR OBTENIR :

l'allocation supplémentaire du fonds national de solidarité :

. personne seule	2 837,50 F
. ménage	4 957,50 F
l'allocation de veuvage	3 166,50 F
la pension de réversion	4 985,07 F

Michèle DEDIEU
Adjointe aux Affaires Sociales

JEUNESSE & SCOLARITE

Cette année encore la rentrée scolaire s'est passée dans de bonnes conditions.

Une nouvelle classe a été ouverte à l'école primaire du Grignon, ce qui porte à 14 le nombre de classes de ce groupe scolaire qui atteint ainsi le maximum de ses possibilités avec : 378 élèves à la rentrée 1988/89

A l'école maternelle du Grignon, bien que tout était préparé pendant les vacances pour accueillir une 8ème classe, la création du poste d'enseignant a été refusée par l'Inspection Académique.

Ainsi 214 enfants fréquentent régulièrement les 7 classes de l'école depuis la rentrée, ce qui semble suffisant pour un fonctionnement satisfaisant de l'école.

Quelques aménagements ont dû être effectués dans les salles du restaurant où sont servis en moyenne de 540 à 570 repas par jour. Là encore, il serait difficilement envisageable d'augmenter le nombre de rationnaires.

La population scolaire continuant d'augmenter régulièrement à Basse-Goulaine, nous envisageons la construction d'un 2ème Groupe Scolaire qui comporterait :

- une partie "primaire"
- une partie "maternelle"
- une partie "restauration"

Ce projet est actuellement en cours d'étude et nous vous tiendrons régulièrement informés de son avancement.

Jacqueline GATEAU
Adjointe à la scolarité

MENUS OCTOBRE 1988

LUNDI 3 OCTOBRE	MARDI 4 OCTOBRE	JEUDI 6 OCTOBRE	VENDREDI 7 OCTOBRE
PAMPLEMOUSSE POULE SAUCE SUPREME RIZ FROMAGE POMME CUITE	RADIS BEURRE SPAGHETTI BOLOGNAISE FROMAGE PRUNEAUX	OEUF VINAIGRETTE STEACK HACHE EPINARDS YAOURT FRUIT	SALADE DE TOMATES FILET DE LIEU Soc B.F. POMMES PERSILLEES CREME VANILLE GATEAUX SECS
LUNDI 10 OCTOBRE	MARDI 11 OCTOBRE	JEUDI 13 OCTOBRE	VENDREDI 14 OCTOBRE
SALADE VERTE+FROMAGE PAUPIETTE Soc CHASSEUR HARICOTS VERTS ENTREMET PRUNEAUX	CAROTTES RAPEES HACHIS PARMENTIER SALADE FROMAGE COMPOTE	MELON OMELETTE PARMENTIERE SALADE CREME ANGLAISE GENOISE	CHOU FLEUR VINAIGRETTE LANGUE PATES FROMAGE FRUIT
LUNDI 17 OCTOBRE	MARDI 18 OCTOBRE	JEUDI 20 OCTOBRE	VENDREDI 21 OCTOBRE
SALADE DE TOMATES CASSOULET SALADE FROMAGE COMPOTE	TABOULE ESCALOPE DE POULET HARICOTS VERTS FLAN FRUIT	SARDINES BEURRE SAUTE DE BOEUF PUREE DE CAROTTES RIZ AU LAIT FRUIT	MUSEAU VINAIGRETTE SAUMONETTE BEURRE CITRON POMMES PERSILLEES YAOURT FRUIT
LUNDI 24 OCTOBRE	MARDI 25 OCTOBRE		
SALADE DE BETTERAVES ROTI DE BOEUF PUREE FROMAGE BLANC FRUIT	SAUCISSON AIL RAVIOLIS SALADE ENTREMET VANILLE FRUIT		

SPORTS

PLANNING D'UTILISATION DE LA SALLE OMNISPORTS
A COMPTER DU 1ER OCTOBRE 1988

JOURNEE DU	DESIGNATION	HORAIRE ACCORDES		OBSERVATIONS
		DE	A	
LUNDI	Gendarmerie	8 h 00	9 h 00	
	Ecole Privée	9 h 00	10 h 30	
	Ecole Publique	10 h 30	12 h 00	
	Tennis	12 h 00	13 h 30	
	Ecole Privée	13 h 30	16 h 30	
	Les Grézillières	16 h 30	17 h 30	
	Basket	17 h 30	18 h 30	
	Gymnastique (Amicale)	18 h 30	20 h 00	
	La Grillonnais	20 h 00	22 h 30	
MARDI	Tennis	8 h 00	9 h 30	
	Les Grézillières	9 h 30	11 h 00	
	Ecole Publique	11 h 00	12 h 00	
	Tennis	12 h 00	13 h 30	
	Ecole Privée	13 h 30	15 h 00	
	La Grillonnais	15 h 00	17 h 30	
	Basket	17 h 30	22 h 45	Arrangement entre Sociétés
MERCREDI	Nettoyage de la salle	8 h 00	9 h 30	
	Tennis (Ecole)	9 h 30	14 h 00	
	La Grillonnais (Tir à l'Arc)	14 h 00	17 h 30	
	Basket	18 h 30	21 h 00	
	La Grillonnais (Tir à l'Arc)	21 h 00	22 h 45	
JEUDI	Tennis	8 h 00	9 h 00	
	Gymnastique (A.D.G.V.)	9 h 00	10 h 00	
	Ecole Publique	10 h 00	12 h 00	
	Tennis	12 h 00	13 h 30	
	Ecole Publique	13 h 30	16 h 30	
	Les Grézillières	16 h 30	17 h 30	
Basket	17 h 30	22 h 45	Arrangement entre Sociétés	
VENDREDI	Tennis	8 h 00	9 h 00	
	Nettoyage de la salle	9 h 00	10 h 30	
	Ecole Privée	10 h 30	12 h 15	
	Tennis	12 h 15	13 h 30	
	Ecole Publique	13 h 30	16 h 30	
	Tennis (Ecole) - Cyclisme	16 h 30	17 h 30	Arrangement entre Sociétés
	Basket	17 h 30	21 h 00	
	Volley	21 h 00	22 h 45	
SAMEDI	Tennis	8 h 00	11 h 00	
	Ecole Publique	11 h 00	12 h 00	
	Tennis (Ecole)	12 h 00	14 h 00	
	Basket	14 h 00	19 h 00	

Louis HARDY
Adjoint aux Sports

TRANSPORTS

TRANSPORTS SCOLAIRES 1988 - 1989

35 000 KILOMETRES PAR AN

L'accroissement de population de la Commune et les constructions de nouveaux lotissements obligent chaque été à repenser le ramassage scolaire et créer de nouveaux circuits.

Depuis la rentrée de septembre, 663 enfants sont transportés chaque jour (363 primaires et maternelles + 300 secondaires).

La Commune est quadrillée par 6 circuits de ramassage pour les primaires et 6 circuits également pour les secondaires.

Les cars de "Ouest-Voyages" parcourent en une année scolaire, pour Basse-Goulaine, 35 000 kilomètres environ.

En juin, 400 lettres sont adressées aux familles susceptibles d'être intéressées et 450 lettres sont à nouveau adressées aux familles des enfants inscrits pour leur indiquer les circuits, horaires, etc ...

Il vous faut en effet savoir que l'organisation des circuits de ramassage scolaire est soumise à l'agrément de la Direction Départementale de l'Équipement, du S.I.M.A.N. (Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple de l'Agglomération Nantaise), de la T.A.N. (Tramways & Autobus Nantais).

Parce que trop de familles ne répondent pas en temps voulu, nous avons été obligés en 1987 - 1988, sans accord préalable, d'affrêter un car supplémentaire 15 jours avant la rentrée.

Cela ne sera plus possible dans les prochaines années et les retardataires seront inscrits, sans engagement, sur liste d'attente.

Dominique SAVALLE
Responsable Commission Transports



CULTURE & LOISIRS

CREATION D'UN COMITE DE JUMELAGE

Si vous êtes intéressé par le jumelage BASSE-GOULAINNE/THELEY, vous êtes cordialement invité à la réunion qui aura lieu :

Le Lundi 17 Octobre 1988 à 20 H 30
Salle Saint-Brice

pour la création du Comité de Jumelage.

Yves LE LAGADEC
Responsable Commission Culture & Loisirs

COMMUNIQUE DE LA MAISON DE LA CULTURE :

Le Service Animation et Arts Plastiques de la Maison de la Culture de Loire-Atlantique organise un stage HATA YOGA et "une rencontre avec l'Inde", assurée par Malini RANGANATHAN célèbre danseuse indienne, Hubert CORBREJAUD et Pierre-Jean VEYSSIERE.

Au cours de ce week-end, Malini RANGANATHAN vous proposera une initiation à la danse indienne KATHAK, à la musique traditionnelle, à la peinture, et vous présentera le samedi soir un spectacle de danse KATHAK, un des 6 grands styles de danse classique indienne.

Cet art revêt une dimension particulière en Inde. Malini est l'une des quelques indiennes du Sud à pratiquer le KATHAK. Le mot KATHAK signifie "parler". Le conteur populaire parla d'abord, puis accompagna ses récits de danse, enfin devint danseur. C'est maintenant le danseur qui fait parler ses pieds !

Les techniques de base qui s'inspirent du yoga, des massages, de la méditation ainsi que de la relaxation et de la maîtrise du souffle, ont un effet thérapeutique très rapidement ressenti.

Il est essentiel d'apprendre à découvrir, développer, et exploiter toutes les ressources de son corps.

Date : 22 & 23 octobre 1988

Lieu : Domaine de la Pervençère à CASSON. Coût : 300 F (repas et hébergement compris).

Déroulement du stage :

Horaires :

samedi	14 h 00 - 15 h 30	. présentation du stage
	15 h 30 - 18 h 30	. séance de stage
	18 h 30 - 19 h	. détente
	19 h 00 - 20 h 30	. dîner
	21 h 00 - 22 h 00	. spectacle Malini
dimanche	8 h 00 - 9 h 00	. petit déjeuner
	9 h 00 - 12 h 00	. séance de stage
	12 h 00 - 12 h 30	. détente
	12 h 30 - 14 h 00	. déjeuner
	14 h 00 - 15 h 00	. détente
	15 h 00 - 18 h 00	. séance de stage
	18 h 00 - 19 h 00	. débat

BULLETIN D'INSCRIPTION

STAGE HATA YOGA & DANSE INDIENNE

. date : 22 & 23 octobre 1988
. lieu : Domaine de la Pervençère à CASSON
. coût : 300 F (repas & hébergement compris)

par chèque postal ou bancaire à l'ordre de la
Maison de la Culture de Loire-Atlantique

150 F à l'inscription,
150 F à remettre au cours de la présentation
du stage (le 22 octobre).

NOM :
Prénom :
Adresse :
.....
Téléphone :

Date limite d'inscription : 10 octobre 1988

VISITE DU FONDS REGIONAL D'ART CONTEMPORAIN DES PAYS DE LA LOIRE

UNE JOURNEE A LA GARENNE LEMOT A CLISSON

du lundi 24 octobre au dimanche 30 octobre 1988 inclus

La Maison de la Culture de la Loire-Atlantique organise une visite guidée et commentée d'une journée dans le lieu prestigieux de La Garenne Lemot.

Cette prestation est gratuite.

Vous trouverez ci-dessous le programme et les conditions d'inscription pour retenir le jour qui vous convient sur la semaine du 24 au 30 octobre 1988.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez appeler le Service Animation de la Maison de la Culture de Loire-Atlantique - Tél. 40-69-34-55

PROGRAMME DE LA JOURNEE

9 h 30 - 11 h 00	visite du parc de la Garenne Lemot
11 h 30 - 13 h 30	présentation des oeuvres du F.R.A.C.
13 h 30 - 15 h 00	déjeuner
15 h 00 - 17 h 00	proposition d'une recherche personnelle autour des oeuvres du F.R.A.C. dans le cadre d'un atelier M.C.L.A. animé par Fabrice Hybert.

avec la collaboration de

Jean-François Taddei - directeur du F.R.A.C. -

Isabelle Bourgeois - directrice de l'Animation & Arts Plastiques M.C.L.A.

Fabrice Hybert - artiste dont certaines oeuvres sont acquises par le F.R.A.C.
responsable des ateliers de création M.C.L.A.

*Participation financière de 60 F pour le repas
A joindre au bulletin d'inscription.*

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM.....

PRENOM.....

ADRESSE.....

TELEPHONE

AGE.....

PROFESSION.....

Je m'inscris à la visite du fonds régional d'art contemporain.

J'ai pris connaissance du programme.

Parmi les sept jours proposés (24 au 30 octobre 1988), je choisis dans l'ordre de priorité les jours suivants :

lundi 24 octobre
mardi 25 octobre
mercredi 26 octobre
jeudi 27 octobre
vendredi 28 octobre
samedi 29 octobre
dimanche 30 octobre

BASSIN VERSANT DE LA GOULAINE

Le Syndicat Loire et Goulaine, syndicat intercommunal à vocation hydraulique et touristique, est en cours de constitution avec l'ensemble des communes du bassin versant de la Goulaine. Une étudiante, Sylvie COLAS-FRELAUT, DESS de géographie, prépare un mémoire en liaison avec le SIDEMG (Syndicat Intercommunal de Découverte et d'Etudes des Marais de Goulaine) et dans le cadre de la constitution de ce futur syndicat. Quelques articles de ce mémoire paraîtront régulièrement.

LA FORMATION DES MARAIS DE GOULAINE

Monde mystérieux par excellence dans les temps anciens, les marais ont toujours constitué une source d'inspiration pour l'imagination de leurs habitants. Le marais de Goulaine n'échappe à la règle.

Si la plupart des légendes et dictons dont il fait l'objet ne reposent sur aucune réalité tangible, il n'en est pas de même pour quelques uns d'entre eux.

Ainsi, la formation des marais a donné lieu à une légende selon laquelle le marais serait né d'un volcan. On en trouve encore quelques brides comme :

"Quand les volcans se relèveront, l'Ouen se réveillera"

Si les dictons ne reflètent pas l'entière vérité, ils restent néanmoins basés sur une réalité indéniable.

Les marais de Goulaine forment une vaste cuvette de 8 km sur 4 située au niveau de la Loire. La dépression est coupée en deux par une crête rocheuse au niveau du pont de l'Ouen, séparant ainsi le marais de Haute-Goulaine de celui de la Chapelle-Heulin.

Les marais sont entourés de plateaux traversés par une crête de roches très dures (quartz et amphibolites) qui culmine à la butte de la Roche.

C'est ici que nous retrouvons nos légendes : la butte de la Roche est constituée par des roches basiques (serpentes et chromites notamment) qui ont une origine indéniablement éruptive.

Il y a bien eu, un jour, un volcan à cet endroit ... mais ce n'est pas lui qui a créé les marais !

Ceux-ci sont le résultat d'une longue histoire géologique que nous a expliquée Monsieur GUILCHER, Professeur à la Faculté de Brest :

Il y a 70 millions d'années (à l'éocène), la région a été nivelée aboutissant à ce que l'on appelle une pénéplaine. Seule une petite crête de quartz et d'amphibolites subsiste au sud du Loroux-Bottreau.

35 millions d'années plus tard, au tertiaire, cette plaine se surélève mais irrégulièrement. Une petite cuvette se forme qui devient rapidement un centre d'appel des eaux.

Ensuite, au pliocène, la mer recouvre le tout, noyant le relief sous une masse d'eau.

Ce n'est qu'au quaternaire que la mer se retire. La cuvette est peu à peu remblayée, les ruisseaux se creusent un lit dans les alluvions sableux qui subsistent et créent ainsi les marais de Goulaine.

L'origine des marais explique les problèmes hydrauliques qui s'y posent actuellement.

Essentiellement formé de sables, le sol ne permet pas un bon écoulement de l'eau. Celle-ci stagne donc dans le marais une bonne partie de l'année, la nappe étant alimentée par la pluie et les ruisseaux qui s'écoulent vers la cuvette. Et ils sont nombreux ces ruisseaux ... !! puisqu'ils arrivent de toutes les Communes environnantes : de la Chapelle-Basse-Mer à Vallet en passant par Saint-Julien-de-Concelles et la Haie-Fouassière.

L'homme a donc dû créer un système de contrôle des eaux sous forme de barrages : les "portes de Goulaine".

LES PORTES DE LA GOULAINE

Le bassin versant de la Goulaine fait 20 000 hectares. Les eaux de ce bassin s'écoulent vers le marais qu'elles traversent puis arrivent en Loire par la Levée de la Divatte.

Trois systèmes de portes successives permettent le contrôle de l'eau :

- au pont de l'Ouen, séparant le marais de la Chapelle-Heulin de celui de Haute-Goulaine, un système de madriers superposés permet la gestion du niveau de l'eau dans le marais du haut. Des pièces de bois de 20 cm de haut environ, au nombre de neuf, sont glissées dans des encoches prévues dans deux assises de béton. La dénivellation entre marais du haut et marais du bas est de 1,80 m.

Elle est prévue pour maintenir une hauteur d'eau de 70 à 80 cm dans le marais du haut quand les vannes sont fermées.

Les assises de béton ont été refaites en 1986 par les Services de l'Equipement, mais le système est plus ancien puisqu'il a été créé en 1953.

- à Embreil, le système de fermeture est différent. Deux portes coulissant de haut en bas sur une crémaillère séparent le marais de Haute-Goulaine de la zone inondable de Basse-Goulaine (anciens marais).

Autrefois, les vannes d'Embreil fonctionnaient seules. Ouvertes dans la direction de la Loire, elles se fermaient automatiquement sous la poussée des eaux lorsque la marée remontait dans la Goulaine. Puis, à marée descendante, les eaux du marais repoussaient les portes qui s'ouvraient pour laisser l'eau s'écouler. Ces anciennes vannes existent toujours mais ne fonctionnent plus.

- les dernières portes séparent le marais de Basse-Goulaine de la Loire. Elles contrôlent non seulement les marais de Goulaine, mais aussi les anciens marais du Chêne asséchés par l'édification de la Divatte.

Ici, aussi l'ancien système a été remplacé. Deux vannes verticales à guillotine ont été installées il y a une quinzaine d'années. Elles sont commandées par un système électromécanique, l'ouverture des portes étant dirigée par deux détecteurs de niveau d'eau qui déclenchent la manoeuvre des vannes lorsque le niveau en amont est supérieur de 2 à 3 cm au niveau en aval.

La fermeture est, quant à elle, commandée par un détecteur de courant.

Mais toutes ces installations ne suffisent pas toujours et le marais semble avoir de plus en plus de mal à remplir son rôle "d'éponge" du bassin versant. Et, de plus en plus fréquemment, toute la zone est recouverte d'eau, c'est l'inondation ...

Que se passe-t-il quand il y a inondation ? C'est ce que nous verrons dans notre prochain article ...

S. Colas-Frelaut

INFORMATION DISTRIBUEE ANONYMEMENT DANS LES ECOLES DE L'AGGLOMERATION NANTAISE

Vous avez peut être eu connaissance de ce tract. Après enquête, cette information se révélerait fausse.

.....ATTENTION DANGER.....ATTENTION DANGER.....ATTENTION DANGER.....

Lisez et transmettez cette information à toutes les personnes que vous connaissez et qui ont des enfants.

Selon les autorités policières, une sorte de tatouage pour enfants, appelé BLUE STAR (étoile bleue) est présentement sur le marché dans certains milieux des U.S.A.

C'est une feuille de papier blanc, contenant des petites étoiles de la grosseur d'une gomme de crayon.

Chaque étoile est imprégnée de L.S.D. et peut-être enlevée et portée à la bouche. L'absorption peut aussi se faire par les pores, simplement en manipulant le papier pour appliquer le tatouage.

- Ces tatouages représentent MICKEY MOUSE, SUPERMAN ou également des papillons et se présentent sous forme de timbres.

- Les timbres contenant du L.S.D. sont de couleur brillante et emballés dans un contenant cartonné rouge, avec une photo de MICKEY emballée dans un sac transparent refermable. L'emballage contient 3 feuilles totalisant 100 timbres.

CECI EST LA NOUVELLE FACON DE VENDRE DE L'ACIDE (DROGUE)

Un jeune enfant qui viendrait en possession de ces timbres pourrait faire un "TRIP" mortel.

On craint aussi que des enfants plus âgés et connaissant l'effet de l'acide, donnent un tatouage gratuit aux plus jeunes, dans le but de s'amuser de leurs réactions à l'ACIDE.

Il est important que tous les parents soient alertés, au cas où leur enfant ferait usage de ces timbres, même innocemment.

LES ETOILES SONT EN FRANCE DEPUIS DEBUT MAI

.....ATTENTION DANGER..... ATTENTION DANGER.....ATTENTION DANGER.....

REPONSE DANS UN ARTICLE DE LA PRESSE LOCALE LE 23.09.88

Une dose de bêtise...

Nantes.- La bêtise n'a plus de limite... Pour prouver le tract anonyme distribué à des centaines voire des milliers d'exemplaires dans des établissements scolaires de la région nantaise. Un tract qui sous le titre « attention danger » s'adresse aux parents des plus jeunes pour les mettre en garde contre le tatouage Blue Star destiné aux enfants.

Si l'on en croit ce tract, « Blue Star une feuille de papier blanc contient des étoiles de la grosseur d'une gomme de crayon. Des étoiles imprégnées de LSD, susceptibles d'être enlevées et portées à la bouche ». Et ce tract d'affirmer le plus sérieusement du monde :

« L'absorption peut aussi se faire par les pores, simplement en manipulant le papier pour appliquer le tatouage... Ceci est la nouvelle façon de vendre de

l'acide. Un jeune enfant qui viendrait en possession de ces timbres pourrait faire un trip mortel » ...

Directement mis en cause par ce tract qui dès les premières lignes fait référence aux « autorités policières », les enquêteurs interrogés (police ou gendarmerie) ont tous répondu qu'ils n'avaient jamais tenu de tels propos. Et ces enquêteurs, comme les autorités judiciaires (le parquet) d'ailleurs, d'aller plus loin en dénonçant des « affirmations mensongères, complètement fausses » et en s'interrogeant sur les véritables motivations des auteurs anonymes de ce tract qui a circulé semble-t-il aux USA et au Canada avant d'entamer un tour de France en partant de la Côte d'Azur, de Nice.

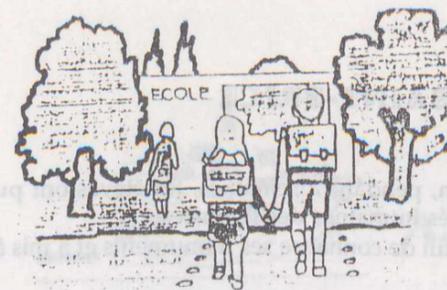
Pour les uns et les autres aucun trafiquant ne mettrait à la disposition du public

pour une somme tout à fait modique, quelques francs, une drogue comme le LSD qui se négocie à quelque 40 F la dose. Pour les policiers, les gendarmes et les magistrats habitués à travailler dans les milieux toxicomanes, « ce tract est aberrant ».

Il véhicule des contre-vérités. Il est impossible de se droguer par les pores de la peau avec le produit mis en cause, le LSD 25 synthétisé par Hoffman en 1938 à partir de l'ergot de seigle ».

Si une enquête doit être ouverte un jour après la publication et la diffusion de ce tract il y a fort à parier qu'elle sera menée pour identifier ses auteurs et tenter de déterminer leurs véritables motivations.

J.F. Bourmaud



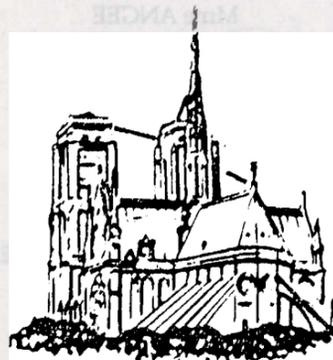
ECOLE ELEMENTAIRE PUBLIQUE "LE GRIGNON"

Cette année l'école compte 14 classes. L'ouverture de la 14ème classe a été prononcée quelques jours avant la rentrée, de ce fait, le personnel enseignant était au complet pour le jour J.

Voici comment se répartissent les 378 élèves

CP	Mme MAQUIGNEAU	25 élèves	CE2	Mme MARCHE	31 élèves
CP	Mme PERNET	24 élèves	CE2	Mme DARCEL	28 élèves
CP-CE1	Mme NEDELEC	6CP+15CE1	CM1	Mme ARMENGAUD	28 élèves
CE1	M. CHUSSEAU	28 élèves	CM1 - CM2	M. MOREAU	10 CM1 + 15 CM2
CE1	Mme HERBRETEAU	28 élèves	CM2	M. RICORDEL	29 élèves
CE1 - CE2	Mme MAIE	6 CE1 + 22 CE2	CM2	M. HAMELIN	28 élèves

La Direction est assurée par Madame BREGEON qui est déchargée de service en raison de l'importance de l'école.



LES C.P. DE SAINTE-MARIE A PARIS ...

C'était au mois de juin, pour clôturer une année scolaire bien remplie.

Deux jours merveilleusement ensoleillés que les enfants ont vécus avec toute la joie et l'entrain de leurs sept ans.

Cette visite était, bien sûr, l'aboutissement de toute une année d'activités ; notre préoccupation ayant été, en effet, d'intégrer ce voyage à l'ensemble des thèmes proposés en classe.

PARIS est une grande ville, le choix des visites fût difficile, mais l'aide des parents très motivés, nous a permis de mettre sur pied un programme à la fois intéressant et cohérent avec l'âge des enfants.

Ajoutons que le prix très modique du séjour a surpris plus d'une personne.

Le succès de l'organisation nous encourage à poursuivre ce genre d'expérience aussi enrichissante pour les enfants.

ACTIVITES DE L'ECOLE SAINT-BRICE

L'activité essentielle a été le séjour des deux CM à Guchen, pendant 2 semaines, les élèves ont pu pratiquer le ski alpin et découvrir la faune, les roches et les activités humaines des Pyrénées.

Le cours élémentaire s'est déplacé à Nantes plusieurs fois, afin de connaître ses monuments et a mis à profit sa visite au Musée de l'Imprimerie.

En juin, c'est un voyage à la mer qui a permis à ces mêmes élèves d'aller à l'aquarium marin et de se déplacer en train à vapeur !!!!

Deux autres classes sont allées faire la découverte d'un village dans lequel les métiers anciens et traditionnels y sont présentés.

D'autres sorties pédagogiques ont eu lieu : fabrication du sucre ... visite d'un moulin ...

L'enseignement va donc au-delà de l'école ... toutes ces sorties apportent du plaisir et beaucoup de connaissances.

L'année scolaire s'est terminée joyeusement par la fête de l'école. Le thème étant "LES ENFANTS DU MONDE", le défilé était riche en couleurs et les danses très appréciées.

RENTREE 1988

La rentrée était attendue par les élèves qui avaient hâte de découvrir la nouvelle cour. Le premier jour, les jeux ont été assaillis par tous, bien qu'ils soient nombreux et variés.

Cet espace de jeu, placé sous ce "vénérable" tilleul apporte à tous détente et joie.

L'organisation des classes n'est pas modifiée, les élèves sont répartis en 5 classes :

CM2	M. ANDRE	CE2	Mme ANGEE
CM1	M. BEAUTRU	CE1	Mme THIBAUD
CM1-CE2	Mme DEBORGIE		

L'effectif en hausse, a permis l'ouverture d'une autre classe primaire à SAINTE-MARIE.

Les conditions pédagogiques et matérielles sont donc favorables et profiteront à tous.

EQUIPE ENSEIGNANTE DE SAINT-BRICE

ASSOCIATION DES PARENTS DE L'ENSEIGNEMENT LIBRE

L'Association des Parents de l'Enseignement Libre (A.P.E.L.) est disponible pour accueillir les nouveaux parents des écoles Ste Marie & St Brice.

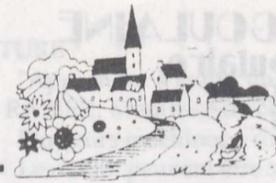
L' A.P.E.L. organise des réunions avec les parents, les enseignants sur tous les soucis de la vie courante. Les parents engagés à l' A.P.E.L. veulent développer, au sein de l'école de leurs enfants, certaines qualités :

- sens de l'accueil
- travail d'équipe
- écoute des autres
- goût des relations
- souci de compétence

Dès à présent, nous invitons tous les parents qui ont des enfants dans les écoles Ste Marie & St Brice à nous rejoindre à l'Assemblée Générale, début octobre.

Dans la continuité de notre action de l'an passé, lundi 3 octobre Raymond FAU a animé une veillée en notre Eglise Paroissiale. Nous avons préparé cette manifestation avec le Père BEUREL et la communauté paroissiale.

LE BUREAU DE L' A.P.E.L.



AMICALE SAINT-BRICE

Avec la rentrée, les Amicalistes se sont retrouvés le dimanche 11 Septembre pour leur traditionnel rallye.

Après un parcours qui nous a fait passer en des lieux très agréables, le pique-nique s'est déroulé, sous un temps clément, dans un cadre idéal qui ne pouvait qu'engendrer la bonne humeur.

Tous étaient très contents de cette bonne journée.

Merci encore aux organisateurs et à tous les participants parmi lesquels nous comptons des nouveaux venus.

Nous souhaitons à tous une bonne reprise pour cette année.

Si vous le désirez, n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

LE BUREAU

SECTION PHILATELIQUE DE BASSE-GOULAIN



COLLECTION DES TIMBRES POSTES

Les jeunes scolaires ainsi que ceux du Centre de la Grillonnais, ont encore en mémoire le concours d'anomalies organisé durant le mois de mars.

Une trentaine d'enfants ont été récompensés lors de la remise des prix qui a eu lieu le mercredi 30 mars en présence de Monsieur POIGNANT, Maire de Basse-Goulaine.

La collection de timbres postes est un passe temps éducatif et culturel. C'est un enrichissement par l'image d'un ensemble de connaissance dans tous les domaines, (l'histoire et la géographie par exemple, mais également le développement de très nombreux thèmes, tels que les Arts, les Transports, la Flore et la Faune, etc ...)

La Section Jeunes reprend donc son activité, le

- mercredi 12 octobre 1988 à 17 h 30

Ex-maternelle près de la Mairie

Pour les adultes, un service de liaison par carnets à domicile permet de demeurer en contact avec la philatélie, ou de commencer une collection.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

M. Jean-Marie PIROTTE

33, rue des Petites Nouettes - BASSE-GOULAIN - Tél.40.03.53.66

Liste des Gagnants au concours d'anomalies

Jeunes de Basse-Goulaine & du Centre de la Grillonnais

Véronique HERVE - Jérôme MARCHE - Maud MAQUIGNEAU - Magalie PASQUIER - Stéphane GUYON - Karim ARAISSA - Soizic ROUAULT - Fanny RICORDEAU - Guillaume BOBIN - Hervé GRIMAULT - Cyril HAUDEBERT - Danielle HARDOU - Elodie RADAFFY - Nathalie ERBACHER - Emmanuel OLIVIER - Romaric CERROUCHEAU - David BOHU - Pascal CHARRIER - Guillaume TOUET - Guillaume SEILLE - Erwan BACON - Gaëlle BOBIN - Luc ROST - Yves MAINGUENEAU - Gérald GAUTHIER - Patrick RAULO - Rodolphe BERTHOMMIER - Tayed BZIOUI - Mickaël LE BOLLOCH - Emmanuel GRIMAULT -



AMICALE LAIQUE DE BASSE-GOULAINÉ

de Jeunes & d'Éducation Populaire

UNE NOUVELLE SAISON COMMENCE ...

Sport - Loisirs - Culture POUR TOUS ...

BOXE FRANÇAISE

Cette nouvelle activité a lieu au Groupe Scolaire du Grignon, elle est animée par un moniteur diplômé.

Pour les ENFANTS de 8 à 14 ans

le mercredi de 14 h à 15 h

(les gants sont fournis par l'Amicale.)

Pour les ADOLESCENTS et les ADULTES

le mardi et le jeudi de 18 h 30 à 20 h

(les gants sont à la charge des participants)

La Boxe Française est un sport qui peut parfaitement se pratiquer au féminin ; qu'on se le dise !

Renseignements et inscriptions :

M. Michel GUINEBAUD - 50, rue de l'Île de France - BASSE-GOULAINÉ - Tél. 40.03.51.23

GYMNASTIQUE POUR ENFANTS

Les enfants de 5 et 6 ans peuvent pratiquer cette activité extra-scolaire qui les aidera à s'épanouir avec une gymnastique adaptée à leur âge.

Une monitrice diplômée donne 35 heures de cours à raison d'une heure par semaine, le mercredi après-midi (au moment où nous écrivons, l'horaire n'est pas fixé), les séances ont lieu à la Maternelle du Grignon (salle de jeux)

Renseignements et inscriptions :

Mme Monique AUGER - 19, avenue de l'Echalier - BASSE-GOULAINÉ - Tél. 40.03.57.94

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE - ADULTES

Les séances ont lieu le lundi dans la Salle Omnisports de 18 h 45 à 19 h 45

Renseignements et inscriptions sur place aux heures des séances

Responsables : Mme LELU - Tél. 40.03.57.22

Mme COLLINEAU - Tél. 40.34.54.09

VOLLEY-BALL

Ce sport est proposé en formule "détente" une équipe de compétition peut être formée.

Un animateur supplémentaire est recherché pour cette activité. Séances le vendredi soir, Salle Omnisports.

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à :

M. Daniel CAILLEAU - 13, rue du Poitou - BASSE-GOULAINÉ -

M. Daniel GOUNOT - 16, avenue de l'Echalier - BASSE-GOULAINÉ -

BIBLIOTHEQUE DE L'AMICALE LAIQUE

La bibliothèque est située dans la salle n° 3 de l'ancienne maternelle, près de la Mairie.

Ouverte à Tous, elle est en mesure de satisfaire les nombreux amateurs de lecture de la Commune, du petit enfant à l'adulte.

Heures d'ouverture :

le mardi de 16 h 30 à 18 h 00

le mercredi de 10 h 30 à 11 h 30

le vendredi de 16 h 30 à 17 h 00

le samedi de 11 h 00 à 12 h 00

Responsable : Mme TEXIER - 23, rue du Poitou - BASSE-GOULAINÉ -

POTERIE POUR ENFANTS

L'atelier est situé dans les locaux de la Grillonnais, il est ouvert le mercredi après-midi. Pour cette activité très demandée, une animatrice ou un animateur supplémentaire est recherché (un stage de formation sera offert par l'Amicale).

Renseignements et inscriptions :

Mme Danièle PASQUEREAU - 18, rue de l'Abbaye - BASSE-GOULAINÉ - Tél. 40.03.54.29

DECOUVERTE DE LA PHOTOGRAPHIE

De la prise de vue au tirage, les enfants et les jeunes (à partir de 12 ans) découvriront les bases de cette discipline sur du matériel fourni par l'Amicale.

Les Travaux ont lieu le mercredi de 16 h à 18 h dans le local municipal près du cimetière (maison HUET)

Renseignements et inscriptions :

M. Michel GUINEBAUD - 50, rue de l'Île de France - BASSE-GOULAINÉ - Tél. 40.03.51.23

COUTURE

"Apprendre à confectionner, à transformer et réparer les vêtements de famille", voilà ce que propose Mme RABIER, Monitrice de cette nouvelle section de l'Amicale Laïque.

Plusieurs machines à coudre modernes sont mises à disposition par l'Amicale.

Les cours peuvent être suivis par dix personnes à la fois (c'est un maximum), au total c'est 60 heures de cours qui sont données par personne pour l'année.

Horaires des cours : le vendredi de 13 h 45 à 16 h 15 et de 20 h à 22 h 30

L'intérêt porté à cette activité nous amène à organiser une séance supplémentaire le lundi soir.

Cette activité doit démarrer début octobre. Elle fonctionnera dans un local municipal qui n'est pas encore défini au moment où nous écrivons cette information.

Renseignements et inscriptions :

Mme Colette MONTEGUT - 5, Impasse des Trois Cheminées - BASSE-GOULAINÉ -

Tél. 40.06.04.53

Attention : il reste quelques places dans chaque cours.

CINE-CLUB DE L'AMICALE LAIQUE

Reprise le 30 septembre avec

"LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE"

de Steven SPIELBERG

Pour les enfants, séance à 17 h 15

Pour tous, à 20 h 30

le 15 octobre -

"GOOD MORNING BABYLONE" V. & P. TAVIANI

le 4 novembre -

"CROCODILE DUNDEE" de Peter FALMAN

le 19 novembre -

(titre non communiqué)

le 2 décembre -

"L'ANNEE du DRAGON" de Michael CIMINO

le 20 décembre -

(CINEMA de NOEL à l'ECOLE)

(maternelle & primaire du Grignon)

le 14 janvier 89 -

"RADIO DAYS" de Woody ALLEN

le 25 février -

"ARIZONA JUNIOR" de Joël COEN

le 11 mars -

"MELO" de Alain RESNAIS

Nous pensons qu'une partie de ce programme pourra être présentée dans la salle polyvalente, en attendant sa finition les séances ont toujours lieu au Groupe Scolaire du Grignon.

Le CINE-CLUB est ouvert à tous.

LES SPECTACLES

Pour ce début de saison, l'Amicale Laïque de Basse-Goulaine propose deux spectacles de chansons :

Le 19 novembre

avec l'Inter Amicales du Sèvre & Maine

et l'Amicale Laïque de Haute-Goulaine

(pour des raisons techniques, le spectacle aura lieu à Haute-Goulaine)

Ricet BARRIER

(la servante du château ...

c'est les vacances ...

Vous en souvenez-vous ?)

Le 21 janvier

à Basse-Goulaine

Louis CAPART

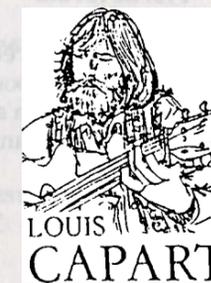
"Vivre et chanter l'espoir"

Oui Ricet BARRIER, le vrai, celui que vous connaissez, auteur, compositeur, interprète

"C'est un chanteur, diseur, drôle, tendre. Farfelu, sincère, maniant le pastiche, le terroir et la mythologie, avec un doigté de kinésithérapeute. Adolescent, il avait déjà l'air jeune. Masseur, il faisait travailler les poitrines et les fessiers d'écolières déjà attentives à son banjo. Depuis, il fait travailler les zygomatiques de ses animatrices. Tel un ministre de la 4^e ou de la 5^e, il passe allègrement des gymnases de la culture physique aux maisons de la Culture tout court. Du cheval d'Arçon au "Cheval d'Or", il a gagné tous les grands prix dans ce putain de métier qu'il connaît bien.

Ricet Barrier attend toujours quelque chose et nous, nous sommes toujours certains d'en avoir le meilleur".

(José Artur - France-Inter)



LOUIS CAPART

Louis CAPART est un grand professionnel de la chanson populaire, un artiste sensible, modeste, chaleureux et tranquille pour chanter la vie de la nature et des hommes.

Il est bien entendu de ceux qui croient au rôle social du chanteur. "Notre boulot est de chanter pour les travailleurs qui n'ont pas le temps ou le goût de le faire. Oui, je crois que l'on peut apporter un peu de plaisir, d'espoir aux gens dans la grisaille de leur vie quotidienne".

En 1986, il obtient le grand Prix de l'Académie Charles Cros pour son 3^e disque auto-produit.

Printemps de Bourges 1987 : "Magie des textes, simples et poétiques ... musique sobre qui parle directement aux sens ... une voix qui force l'attention ... Louis Capart s'est offert un triomphe. Tant pis si quelques branchés le considèrent comme un dinosaure, sous prétexte qu'il s'accompagne à la guitare. Eternelle et stupide querelle des anciens et des modernes." (Ouest-France)

Ce spectacle pourra peut-être avoir lieu dans la salle polyvalente

Dès maintenant, retenez les dates.

BOUQUET D'AUTOMNE

Pendant les mois d'été, le Club a réduit ses activités, cependant il est resté ouvert à ceux qui désiraient conserver un contact avec le plaisir de se retrouver chaque jeudi.

Dans une ambiance toujours sympathique, ceux qui désirent se joindre à nous sont les bienvenus.

Rappelons que les cours de psychomotricité reprennent en octobre :

- **La relaxation** : pour laquelle il n'est pas nécessaire de fournir des efforts physiques importants. Elle comporte des exercices de prise de conscience du corps, de ses limites et de la respiration dans le calme, avec relâchement et détente.

- **Gymnastique douce** : des exercices à caractère psychomoteur avec travail de l'équilibre, de la coordination, de la mémoire, de la concentration et de l'assouplissement articulaire et musculaire.

Pour les inscriptions : le jeudi après-midi - Ex -maternelle près de la Mairie.

L'exposition-vente est fixée aux :

samedi 26 novembre 1988 de 14 h à 19 h

dimanche 27 novembre de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Retenez déjà ces dates. Merci.

THEATRE ET LOISIRS

La Salle Polyvalente, avec équipements pour le théâtre, est en bonne voie d'achèvement, fin 1988 ce sera une réalité.

Pour fêter l'évènement, la Troupe "THEATRE & LOISIRS" a repris ses activités.

Une pièce de théâtre est en préparation pour fin février/mars 1989, mais nous en reparlerons.

Par ailleurs, une réunion a eu lieu le 27 septembre 1988 pour la relance des "Ateliers de Théâtre" et l'intégration des nouveaux acteurs.

Il n'est pas trop tard pour vous faire connaître si vous êtes intéressés.

Pour tous renseignements, M. FAURE Jacques - Tél. 40.03.57.01

CLUB INFORMATIQUE DE BASSE-GOULAIN

Le Club reprendra ses activités dans la deuxième quinzaine d'octobre, à une date qui vous sera précisée par voie d'affiche, avec pour l'essentiel les mêmes activités que l'an dernier, soit :

- Initiation / Perfectionnement au BASIC
- Utilisation de logiciels sur AMSTRAD
(Traitement de texte - tableur)
- Prêt de micros MO5
- Prêt de revues

Toutefois, d'autres activités pourraient être assurées en fonction du nombre de personnes intéressées et du nombre d'animateurs sur lesquels le Club pourra compter.

Je profite de ce bulletin pour lancer un appel pressant à toutes les personnes qui seraient susceptibles de consacrer un peu de leur temps pour l'animation du Club, en leur demandant de rejoindre l'équipe actuelle.

Merci d'avance à tous les bénévoles.

LE PRESIDENT,
Y. RIBORDY

L'ECOLE DE MUSIQUE

L'Ecole de Musique reprend ses activités avec la rentrée scolaire.

Elle est accessible à tous, sans limite d'âge et doit permettre de découvrir et d'aimer la musique sous toutes ses formes.

La pratique des instruments proposés est complétée par un cours de solfège obligatoire.

Un travail régulier et personnel est bien sûr nécessaire pour permettre de bien progresser.

Les petits de moins de 6 ans peuvent bénéficier d'une initiation musicale.

Les adultes peuvent participer à la chorale. Ils sont déjà 18 choristes et attendent d'autres participants. La qualité du travail accompli est déjà remarquable.

Les prix sont calculés au plus juste et varient selon les instruments.

Vous pouvez pratiquer :

piano - orgue

violon - guitare

flûte à bec & flûte traversière

accordéon

saxophone

batterie



Des manifestations sont prévues dans l'année.

L'Assemblée Générale doit se dérouler courant octobre. Nous attendons de nombreux parents car nous avons besoin de bonnes volontés sans lesquelles l'Ecole de Musique ne pourrait pas fonctionner.

Merci à tous.

LE BUREAU

LES "EXTRA-PEDESTRES" DE BASSE-GOULAIN

CALENDRIER DES SORTIES
DU 1er OCTOBRE 1988 AU 31 DECEMBRE 1988



DATES

Dimanche 16 OCTOBRE 1988

Samedi 5 NOVEMBRE 88

Samedi 26 NOVEMBRE 88

Samedi 17 DECEMBRE 88

HEURES DE RENDEZ-VOUS

8 h 30

13 h 45

13 h 45

13 h 45

LIEU DE RENDEZ-VOUS : SALLE VERTE

"LE CLUB DES GAIS LURONS"

Association de Gymnastique
enfants de 4 à 10 ans

Les cours se déroulent dans la salle du Zodiak (face P.T.T.) et sont animés par Claire BOULARD.

Ils sont programmés comme suit :

Les enfants de 4 - 5 - 6 ans	mercredi de 11 h à 12 h
6 - 7 ans	mercredi de 10 h à 11 h
7 - 8 ans	mercredi de 14 h à 15 h
8 - 9 - 10 ans	mercredi de 15 h à 16 h

Pour tous renseignements complémentaires :

Mme LE BRAZIDEC	40.06.04.26
Mme DAGAN	40.03.52.79
Mme METAYER	40.03.53.68





A.G.L.A.E.

ASSOCIATION GOULAINAISE LOISIRS ADOLESCENCE & ENFANCE

Centre aéré, Marathon des 5 Capitales, Camps à la semaine, Camp en ALLEMAGNE ; l'Association Goulainaise Loisirs Adolescence & Enfance a offert cet été, une vaste panoplie d'activités pour les jeunes de la Commune âgés de 4 à 16 ans. En voici un rapide bilan :

I - CENTRE AERE

	Juillet	Août	Total
Nombre d'enfants inscrits	343	(332 en 1987)	
Nombre de familles concernées	240	(222 en 1987)	
Nombre d'enfants présents	242	184	
Nombre de journées enfants réalisées	2 640	1 687	4 327
Fréquentation moyenne journalière	147	89	117

Par rapport à l'an dernier et en tenant compte que cette année il y avait 3 jours de fonctionnement en moins, les chiffres sont en augmentation. Ceci prouve bien encore une fois que les activités proposées par A.G.L.A.E. répondent bien à un besoin pour les familles de Basse-Goulaine.

N'oublions pas non plus que, toutes activités confondues, ce sont pratiquement 50 emplois qui ont été créés pendant 2 mois.

Merci au Directeur du Centre Aéré, François LETAPISSIER, à ses 2 adjoints, Jean-Hugues LE MAUR et Franck LE NY, à tous les animateurs, aux cuisinières et à la Secrétaire pour leur efficacité et leur dynamisme.

II - MARATHON DES 5 CAPITALLES

Au cours du mois de juillet, 8 jeunes de Basse-Goulaine, sous la direction de Doriane CATTAROSSO ont participé à ce jeu organisé par l' U.F.C.V. (Union Française des Centres de Vacances). Munis d'une carte Inter-Rail, ils ont parcouru l'EUROPE, de BRUXELLES à MONACO en passant par VIENNE, COPENHAGUE, ROME & ATHENES.

A chaque passage dans une Capitale, ils ont réalisé un montage radiophonique diffusé sur les antennes de Radio-Nantes qui a été notre partenaire dans cette opération.

Cette sympathique équipe n'a pas remporté de prix, mais l'important étant de participer, il est certain que cela laissera dans les mémoires, un souvenir inoubliable.

Merci à Monsieur POIGNANT et à l'ensemble de ses Conseillers sans lesquels, grâce à l'aide financière apportée, ce projet n'aurait sans doute pas pu se réaliser. Merci aussi aux Commerçants du Bourg qui, en faisant un gros effort pour décorer leurs vitrines, ont manifesté ainsi leur soutien.

.../...

III - CAMP A THELEY (R.F.A.)

Du 2 au 22 août, ce sont 30 jeunes de 10 à 16 ans qui ont participé à un camp en ALLEMAGNE dans la petite Commune de Théley qui sera jumelée avec Basse-Goulaine, l'an prochain.

Ce camp, organisé par la Croix Rouge Allemande, a permis pendant 3 semaines à ces 30 jeunes, de se familiariser avec la langue, les traditions, la cuisine d'un autre pays et de prendre conscience que, malgré des différences, il était tout à fait possible de partager une vie communautaire et de nouer des liens qui, espérons le, seront durables. D'ailleurs, l'an prochain, les jeunes Allemands seront nos hôtes.

Merci à l'ensemble de l'équipe d'animation pour sa bonne humeur et sa responsabilité constante auprès des jeunes.

IV - PROJETS D'AVENIR

1) - Il apparaît, à partir d'un sondage réalisé en juillet et août, que de nombreuses familles souhaiteraient l'ouverture d'un Centre Aéré pendant les petites vacances scolaires et les mercredis.

Ce sera chose faite à partir des prochaines vacances de la Toussaint. Ne pouvant utiliser les locaux de l'école du Grignon, le Conseil d'Administration a décidé de passer une convention avec le Centre de Loisirs de la Chesnaie situé en face du Lotissement de Launay-Sillay. Le Comité d'Action Sociale de l' E.D.F. a qui appartient cette propriété a accepté de recevoir des enfants de Basse-Goulaine.

Une quarantaine de places seront ainsi proposées aux familles. Des tracts distribués dans les écoles et dans les commerces vous tiendront informés des modalités et des conditions d'inscription.

2) - Camp de neige en février

Le projet de l'an dernier ayant échoué faute d'un nombre suffisant de participants, il a été décidé que pour février prochain, une dizaine de places seraient réservées auprès de l' U.F.C.V. de Nantes qui organise chaque année des camps dans les Alpes et les Pyrénées. Une information sera donnée prochainement par la presse.

Toutes ces activités illustrent parfaitement la bonne santé de l'association A.G.L.A.E.

N'oublions pas cependant que si elle existe, c'est surtout grâce à la constante disponibilité des personnes qui composent le Conseil d'Administration.

Rendez-vous est donné à tous les parents pour l'Assemblée Générale qui aura lieu le vendredi 18 novembre.

Christian GERARD
Président d'A.G.L.A.E.

En juillet et août, lors du Centre Aéré, certains enfants ont oublié des vêtements. Vous pouvez les réclamer au Secrétariat de la Mairie.

TENNIS-CLUB

Le chemin de l'école et du bureau passe pour beaucoup par les courts de tennis.
Vendredi 9 avait lieu notre Assemblée Générale Annuelle, au cours de laquelle était procédé au renouvellement partiel du Bureau :

Composition :

- ° Président : M. PAIRE Loïc 40.34.63.44
- ° Secrétaire : M. FIMBEL Jean-Yves 40.03.59.82
- ° Trésorière : Mme ROLLAND Chantal 40.06.04.79

Relations publiques, animation :

- . M. BLANCHARD Antoine 40.06.06.27
- . M. RICOLLEAU Gabriel 40.34.81.30
- . M. HAUDEBERT Jean-Pierre 40.03.58.05

Entraînements & Cours Adultes :

- . M. GENIN François 40.03.53.02

Ecole de Tennis, Championnats Jeunes :

- . Melle SALAUN Gwenaëlle 40.06.02.17
- . M. MALLET Philippe 40.03.57.31

Organisation matérielle logistique :

- . M. SALAUN Michel 40.06.02.17

Arbitrage, Tournois :

- . M. MALLET Michel 40.03.57.31
- . M. BAUDRY Gérard 40.25.90.85

T
C
B
G



Directement rattaché à la Commission Animation, M. DARIUS Lionel représente les jeunes, véritable interprète entre leurs problèmes spécifiques et le Bureau.

Au cours de cette soirée, l'accent a été mis sur le souci permanent qu'ont les dirigeants d'un véritable climat d'amitié, d'échanges dans le partage de la même passion : Le Tennis, qu'il soit considéré comme détente ou pratiqué en compétition.

L'action est déjà bien repartie, puisque débutait samedi 10 une nouvelle formule d'animation sportive : le tournoi-famille. Comme son nom l'indique, nous avons vu sur les courts, un père ou une mère aux côtés d'un fils ou d'une fille.

Tournoi remporté par M. VAN DE WOESTYNE & David, qui rencontraient en finale M. Hervé JAGOT et David.

Parallèlement se déroulait le tournoi interne simple hommes et dames. Finale le dimanche 18.

Beaucoup de rencontres prévues : Tournoi simple et double mixte à la Toussaint - Galettes des Rois - Tournoi de printemps et soirée annuelle.

Sans oublier, bien sûr, les stages jeunes durant les vacances scolaires.

7 équipes adultes, 8 équipes jeunes, c'est vraiment se doter de moyens pour le développement du Club et la progression individuelle, dans l'espoir que cette nouvelle année sportive nous apportera les satisfactions de la précédente. C'est le vœu que nous formulons.

DANSE RYTHMIQUE - MODERN'JAZZ

Reprise des Cours de Danse pour la saison 1988/1989 à partir du lundi 5 septembre.

Lieu : Salle Zodiac (face aux P.T.T.)

Professeur : Nadine LUNION, diplômée d'Etat, et depuis 1977 assure sur Basse-Goulaine des cours de

Danse Rythmique & Modern'Jazz pour :

- enfants à partir de 4 ans
- fillettes
- jeunes filles
- adultes (début octobre 88 selon l'effectif)

Renseignements au 40.50.33.31 de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 15 h 30 (sauf le mercredi)

Inscriptions toute l'année.

AMICAL CLUB CYCLOTOURISME

L'Assemblée Générale de l' A.C.C.T. aura lieu le

samedi 15 octobre 1988 - salle verte - à partir de 17 h 30

Programme de la soirée :

17 h 30 à 20 h -

Assemblée Générale et débat

Bilan 88, projets 89, questions diverses

Un vin d'honneur sera servi au cours du débat

La présence du plus grand nombre est souhaitée

20 h 00 à 21 h -

Montage audio-visuel sur le voyage à THELEY

L'Assemblée Générale sera suivie, pour ceux qui le souhaitent, d'un buffet froid.

ACTIVITES DU CLUB

Sorties du samedi : 40 à 50 km (départ du club à 14 h)

Sorties du dimanche : 40 à 50 km (départ du club à 8 h 45)

60 à 80 km (départ du club à 8 h)

Les départs ont lieu au local du Club, près de la Salle Verte.

Composition du bureau

- Président : M. SAULNIER Christian

8 avenue de la Tréperie - Basse-Goulaine ☎ 40 03 56 34

- Secrétaire : M. DEBORD Christian

68 rue du Moulin Soline - Basse-Goulaine ☎ 40 03 55 04

- Trésorier : M. ARCHIDOIT Jean

116 rue Croix des Fosses - Basse-Goulaine ☎ 40 03 58 90

- Responsable communication : Mme LE MAUR Nicole

62 rue du Moulin Soline - Basse-Goulaine ☎ 40 06 01 19

- Responsables sorties du samedi :

• Mlle BOUTIN Bernadette

60 rue du Moulin Soline - Basse-Goulaine.... ☎ 40 06 03 75

• Mme HEAS Juliette

18 rue de l'Île de France - Basse-Goulaine.... ☎ 40 06 01 73

- Responsable Jeunes : M. LE NAHELEC Xavier

Rue de l'Echalier - Basse-Goulaine..... ☎ 40 03 56 72

- Responsables documentation :

• M. CLEMENT Pierre

4 rue de la Chataigneraie - Basse-Goulaine... ☎ 40 03 46 13

• M. GRAVOUILLE Louis

63 rue du Moulin Soline - Basse-Goulaine.... ☎ 40 06 03 92



TIR A L'ARC

NOTE AUX FAMILLES & AUX ARCHERS

Reprise des entraînements :

mercredi 28 septembre : salle omnisports

Jeunes : niveau compétition 14 h 00 à 16 h 00

débutants ou initiation 16 h 00 à 17 h 30

Adultes : le mercredi de 21 h 00 à 22 h 45 -salle omnisports

Rappel des tarifs :

jeunes jusqu'en 1972 inclus : 150 F journal non compris
+ 15 F si prêt d'arc

adultes à partir de 1971 : 230 F journal non compris
+ 15 F si prêt d'arc

le journal : 90 F est facultatif

Concours en salle prévus

16 octobre concours de Basse-Goulaine

Prévoyez vos concours : tous ceux de la région proche (cf calendrier fédéral)

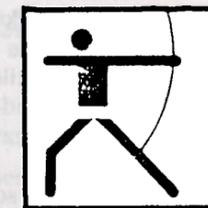
Inscriptions :

Réinscriptions et nouvelles inscriptions :

samedi 8 octobre 10 h 30 à 12 h 30

samedi 15 octobre 10 h 30 à 12 h 30

à la salle verte (centre du Bourg)



A Bientôt.
Thé LEMAITRE



ASSOCIATION "BONHEUR EIFFEL"

DIRE PEU, FAIRE PLUS, TELLE DOIT ETRE NOTRE DEVISE.

Le 29 août 1988, la rentrée s'est effectuée dans de bonnes conditions pour nos 7 jeunes adultes handicapés.

Après avoir passé 2 semaines de vacances ensemble au mois d'août, tout au moins pour 4 d'entre eux, ils ont fait la rentrée dans leurs nouveaux locaux, cette maison avec jardin tant attendue. Juste le temps de se préparer pour partir cette fois tous ensemble avec leurs monitrices, fin septembre, passer une semaine de détente dans un village de vacances où ils sont très aimablement invités.

Détente bien méritée après le travail remarquable qu'ils ont effectué pour la porte ouverte de ce nouveau centre d'accueil, qui s'est déroulée le 17 septembre 1988. Porte ouverte très brillante qui a vu un très nombreux public ainsi qu'un nombre remarquable de nos élus locaux. Manifestation enrichissante pour tous.

Pour conclusion, je ne prendrais qu'une impression parmi tant d'autres inscrites sur notre livre d'or, impression notée par une personnalité du Conseil Général,

"L'évolution encourageante de ces jeunes est une réponse à nos doutes".

Le 21 octobre 1988 à 20 h, se tiendra notre Assemblée Générale. Pour tous renseignements, contacter J. MARECAUX, Tél. 40.03.55.77



COLLECTE DE TEXTILES USAGES

L'Association des Paralysés de France organise un important ramassage de textiles et vêtements usagés dans notre Commune, **le samedi 22 octobre 1988**.

Une équipe de bénévoles participera à la distribution de sacs vides imprimés, en plastique, dans les boîtes aux lettres, du mercredi 12 au samedi 15 octobre.

Les sacs seront ramassés le samedi 22 octobre à partir de 8 h 30 par des camions dûment signalés "A.P.F."

Un camion collecteur stationnera également à partir de 8 h 30 sur la place de la Poste.

Des sacs supplémentaires seront mis en dépôt, à partir du mercredi 12 octobre :

. Mairie de BASSE-GOULAINE

. Bureau de Postes,

. Boulangerie BOUYER.

Tous les textiles sont utiles : vêtements femmes, hommes, enfants, draps, couvertures, rideaux, etc ... trop petits ou démodés, mêmes déchirés, paires de chaussures réunies par lacets ou ficelle.

Vous pouvez aussi utiliser tout autre sac ou paquet bien ficelé portant lisiblement la mention "A.P.F."

Les recettes sont destinées à aider l'Association des Paralysés de France pour son action sanitaire et sociale auprès des personnes handicapées moteurs de Loire-Atlantique.

Renseignements complémentaires : R. COLLET - Tél. : 40.06.02.94

GROUPEMENT DES ANCIENS COMBATTANTS DE BASSE-GOULAINE

U.N.C. - A.C.P.G. - A.F.N.

Le Bureau rappelle à ses adhérents, titulaires de la carte du Combattant, qu'ils peuvent se constituer une **retraite complémentaire "Mutuelle du Combattant"**.

Cette retraite bénéficie pour les adhésions actuelles, de subvention de l'Etat comprise entre 25 % et 60 % qui seront réduites de moitié à partir du 1er janvier 1989.

Les personnes intéressées sont priées de se faire connaître rapidement, de façon à profiter de cette subvention au taux fort.

Il est rappelé également, à ceux qui auraient oublié de faire la demande de carte de Combattant, de la faire au plus vite, afin de ne pas perdre leurs avantages.

Notre concours de belote, aura lieu courant novembre, aucune date n'étant prise, le calendrier Inter-Sociétés n'étant pas établi.

Aussi, nous demandons une bonne participation de la part des adhérents.

Pour tous renseignements concernant ces activités, s'adresser au Bureau ou téléphoner au 40.06.03.96

UNION NATIONALE DES RETRAITES & PERSONNES AGEES

U. V. F.

Section Saint-Sébastien - Basse-Goulaine

Notre Association U.N.R.P.A. est très active, mais toujours peu connue sur Basse-Goulaine. Son but est de divertir les retraités avec une sortie mensuelle au restaurant. Le deuxième lundi du mois, jeux de cartes et divers au Centre Social de la Garillère au Douet et le troisième lundi du mois au Centre Jean Macé à Saint-Sébastien, de 14 h à 18 h.

Deux voyages sont également organisés tous les ans, l'un au mois de mai et l'autre en septembre.

Au cours de la Galette des Rois qui se déroule, chaque année en janvier, un colis est distribué à chaque adhérent.

Le Président,
E. BERTIN



SECOURS POPULAIRE FRANCAIS

Le Secours Populaire Français, antenne de Haute & Basse-Goulaine organisera une bourse aux jouets.

Pensez dès maintenant à nous réserver vos jouets en bon état, afin que nous puissions les distribuer aux enfants qui n'auraient pas de Noël.

BOURSE AUX VETEMENTS

Cette activité s'est déroulée dans de bonnes conditions encore cette année, grâce à la présence d'une équipe bénévole très active.

De plus en plus de familles y participent, nous pensons réellement répondre à un besoin matériel et financier des jeunes et des moins jeunes.

L'impact de ces activités s'étend bien au-delà des limites de la Commune.

ATTENTION quelques nouveautés cette année :

- 19 novembre : BOURSE AUX JOUETS + Petit TROC
- 23 novembre à 20 h 30 ASSEMBLEE GENERALE à laquelle sont conviés tous les adhérents

FEDERATION NATIONALE DES MUTILES DU TRAVAIL & INVALIDES CIVILS Section de Saint-Sébastien-sur-Loire

Le Secrétaire et les membres du Bureau vous informent qu'une réunion est organisée par la Section de St Sébastien, le **dimanche 23 octobre 1988** à 9 h 30 précises, dans la salle de cinéma "La Providence" rue de la Croix Blanche (face au terrain de sport Boulevard des Pas Enchantés sur le bord de la Loire) où se trouve les terrains de sports et de camping à Saint-Sébastien. Diverses Personnalités y sont cordialement invitées.

A 9 h 30 début de notre Assemblée Annuelle, votre Secrétaire vous donnera le compte-rendu de l'activité de votre Section, votre Trésorier le compte-rendu financier, et vous pourrez élire le nouveau Bureau pour 1989. Nous vous expliquerons les activités futures de votre Section pour 1989.

Votre Secrétaire Juridique Départemental vous parlera du congrès du Mans et de différents problèmes très importants vous concernant. Vous pourrez vous exprimer librement, et même par écrit à l'avance, de façon que l'on puisse examiner vos questions dans le calme et y répondre publiquement à moins que vous désiriez garder l'anonymat.

Une tombola sera mise en vente, tous les billets seront gagnants.

A 11 h 00 vin d'honneur et distribution des lots de tombola

A 11 h 30 départ en car pour aller au repas fraternel. (Repas et transport aller - retour pour : 160 F) retour vers 19 h à Saint-Sébastien.

P.S. - Il est interdit de s'enivrer, de se disputer et de fumer dans le car.

Seules la joie et la bonne ambiance sont recommandées.

Inscrivez-vous avant le 6 octobre dernier délai, en envoyant en espèces ou par chèque, la somme correspondant au nombre de participants, mais vite car les places sont limitées. Vos parents et ami(e)s seront les bienvenu(e)s.

VESTIAIRE

Nous rappelons que :

- le vestiaire est ouvert, à tous, les jeudis de 15 h à 17 h, à la Vieille Cure.
- nous acceptons tous vêtements pour nourrissons, enfants et adultes, et vous remercions par avance de vos dons.
- notre équipe se tient à votre disposition pour vous recevoir et vous diriger vers les vêtements que vous désirez.

Mmes CHAMPAIN - RICHARD - BOUYER -

INFORMATIONS DIVERSES

CALAMITES AGRICOLES

La Commune de BASSE-GOULAIN ayant été déclarée sinistrée, suite aux **Inondations de janvier & février 1988**, les exploitants agricoles sont avisés qu'ils peuvent bénéficier d'un prêt spécial à moyen terme de la Caisse de Crédit Agricole Mutuel, sous réserve que le préjudice soit au moins égal à 25 % des récoltes des 5 années précédentes et qu'il représente au moins 12 % du produit brut de l'exploitation.

La demande de prêt doit être formulée **avant le 13 MARS 1989** auprès de la Caisse Locale de Crédit Agricole.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Les pouvoirs publics ont décidé l'exécution d'un **recensement général de l'agriculture** en 1988.

Afin d'assurer la réussite de l'opération, il est indispensable que les exploitants réservent un accueil favorable aux agents recenseurs qui réaliseront leurs premiers entretiens en septembre 1988, les derniers auront lieu en avril 1989.

MINISTERE DE L'INTERIEUR PREVENTION DES RISQUES DOMESTIQUES



PORTE AUTOMATIQUE



ENFANTS
DANGER

RISQUES D'ECRASEMENT

ne jamais laisser les enfants
à proximité des portes

La sécurité dans la vie quotidienne est une des préoccupations majeures du Gouvernement.

Les pouvoirs publics mettent en oeuvre une politique de prévention des risques domestiques.

Des accidents dramatiques provoqués par les portes de garage automatiques dont ont été victimes de nombreux enfants qui ont été tués ou gravement blessés.

Il a été décidé de diffuser très largement un **autocollant plastifié** à poser sur les portes de garage et avertissant des dangers encourus.

Cet autocollant est à la disposition de tous dans les directions départementales de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes.

TICKETS TRANSPORT "DEMANDEUR D'EMPLOI"

Il est rappelé aux demandeurs d'emploi qu'ils peuvent bénéficier, suivant les conditions de ressources, d'un ticket mensuel pour l'utilisation des bus du réseau "TAN"

Date du prochain **contrôle de ressources**

- **Semaine du 10 au 14 Octobre 1988** (revenus de JUILLET, AOUT, SEPTEMBRE 1988)

Date de délivrance des tickets

28 OCTOBRE 1988 pour le ticket de Novembre

25 NOVEMBRE pour le ticket de Décembre

30 DECEMBRE pour le ticket de Janvier.

Les demandeurs d'emploi qui ne respecteront pas impérativement ces dates, se verront refuser le ticket pour le mois concerné.

RECENSEMENT MILITAIRE



Les jeunes gens nés en **Juillet, Août, Septembre 1971** doivent se présenter en Mairie du **11 au 31 Octobre 1988** (sauf le samedi matin) munis du livret de famille de leurs parents, afin de se faire recenser militairement.

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ELECTORALES

Nouveaux habitants sur la Commune
Jeunes atteignant leur majorité avant le 28 Février 1989.
Nous vous rappelons que vous devez vous inscrire **avant le 31 Décembre 1988** sur les listes électorales de la Commune.

VACCINATIONS

Une séance gratuite de vaccinations (TETRACOQ, D.T.Polio, TÉTANOS) a lieu le **premier mercredi** de chaque mois, sauf Juillet et Août, à 13H45 au Centre Social, 156, rue du Grignon.

D.D.I.S.

CENTRE MEDICO-SOCIAL 156, rue du Grignon
Permanences de Madame GODARD Puéricultrice

"Le Service de Protection Maternelle et Infantile de la D.D.I.S. vient de décider qu'à partir du mois de septembre les **consultations d'enfants** de Basse-Goulaine auront lieu le **1er jeudi du mois de 9 à 12 heures** au lieu de l'après-midi précédemment.

Les rendez-vous sont toujours à prendre au secrétariat Tél. : 40.34.39.85.

BUREAU DE POSTE

Madame FREIXINOS Releveur des Postes de la Commune a été remplacée par **Monsieur DEMY**, depuis le premier Août 1988.

CAISSE PRIMAIRE ASSURANCE MALADIE C.P.A.M.

Depuis le 5 Octobre Madame CHEVALIER assure la permanence d'accueil de la Sécurité Sociale en remplacement de Madame DENIS.

Les permanences ont lieu tous les mercredis de 10H à 11 H 30 salle N°2 de l'ancienne maternelle.

ANNONCES

Cours particuliers d'Allemand, tous niveaux, par professeur certifié 40.06.06.07.

Le Docteur PREVOSTEAU Claudie vétérinaire à Basse-Goulaine 366, route du Loroux-Bottereau, vous informe que son **nouveau numéro** de téléphone est le : **40.33.20.85**



Allo...

BASSE-GOULAIN

MAIRIE Services Administratifs	40.03.55.56
MAIRIE Services Techniques	40.06.05.09
MAIRIE Gardien	40.03.50.98
Centre Médico Social	40.06.02.31
GENDARMERIE St Sébastien	40.80.56.93
POMPIERS Vertou	40.03.17.18

NOTRE COMMUNE

NAISSANCES

Juin	Laura DEVIN 12, rue du Bois Brûlé Cynthia FRANCOIS 17, rue des Rivaudières Julien BEAUJOUR 10, imp. des Korrigans
Juillet	Alban DESMAS 88, rue de la Jarnigarnière Anaïs LAURENT 3, rue du Buzay Thomas FOSSÉ 10, rue Paul Verlaine Marie LE FLOCH 2, avenue du Châtelier Romain BOUDAUD 253, rue des Coupries Benjamin FOULHOUX 53, rue du Taillis Quéneau Anaïs BELLIVEAU 16 Hameau des Grézillières Agathe BESSE 113, rue des Vallées
Août	Jérémy ASSAILLY 5, avenue du Châtelier Romain THIBAUDEAU 8, rue de Vendée Noémie GRANIER 5, rue Ile de France Mathieu MALDIN 1, rue de la Prise Marjolaine BLANDIN 38, rue d'Aquitaine Caroline RAIMBAULT 2, rue des Landes de la Plée Marion TANGUY 15, rue des Rivaudières Quentin KONCAR 3, rue des Rivaudières
Septembre	Coralie LACIRE 40, rue de la Razée Florian HERBRETEAU 41, rue de la Fresnaie Melvine HAMON 221, rue de la Jarnigarnière Alexandre MÉON 38, rue du Poitou Jean-Philippe COISCAUD 75, rue du Hamelin
Octobre	Lauriane RENAUD 1, rue des Prés Verts

MARIAGES

Laurent CASSARD - rue de Goulaine et Armelle DETOURBE - VEIGNÉ (I & L)
Benoît LONDERO - KREMLIN BICETRE (Val de Marne) et Emmanuelle BOUTIN - Les Vallées
Jean-Pierre LACIRE et Nathalie JOULIN - rue de la Razée
Bernard VILLAIN - La MONTAGNE et Françoise GOUTHIERRE - rue de la Fresnaie
Stéphane JULIENNE - rue du Poitou et Isabelle LANGLET - RAMBERVILLERS (Vosges)
Frédéric REYCKERS - REZE et Isabelle CHOUIN - rue Pasteur
Jean-François SILLORAY - rue de la Razée et Marie-Line CORBARD - rue du Tertre
Antoine HAMY - NANTES et Cécile BEAUFERE - La Ravelonnaie
René MAISONNEUVE et Yolande LE GUERN - allée des Touzelles
Michel LETERME et Marie-Laure BIDI - rue des Chênes Rouges

DÉCÈS

Mme VOIRON Aline - 82 ans - 230, rue de la Jarnigarnière
Mr DELABRE Emile - 70 ans - 24, rue de l'Echalier
Mme RICOULLEAU Marie Joséphine - 77 ans - 347, rue du Loroux Bottereau
Mme LEROUX Léonie - 91 ans - 337, rue du Loroux Bottereau
Mr BAUBRY Pierre - 60 ans - 324, rue des Landes de la Plée
Mr BOUYER Jules - 71 ans - 157, rue de la Croix des Fosses
Mr BIZIERE Jean-Pierre - 27 ans - 26, rue du Hamelin

NOTRE DAME

RECONSEMENT MILITAIRE



1914

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES

VACATIONS

CENTRE MEDICAL SOCIAL

BUREAU DE ROUTE

ARRIERS

CAUSE PRESENTE

ANNONCES

1915



NOTRE DAME

Text block at the bottom left, possibly a list or notice.

Text block at the bottom right, possibly a list or notice.